

## **COMPTE RENDU**

### **Etaient présents :**

**Membres de la commission Coopération décentralisée et jumelages :** GALLARD Martine – FOUCHER Béatrice - MERCERON Thierry - DAVY Frédéric - DUPAS Olivier

**Association de jumelage de Beaupréau :** HUMEAU Nancy – MARY Thierry

**Association de jumelage Centre Mauges-Posesti :** PRINET Anne-Marie- ROCHARD André-Marie

**Association de jumelage SAINT PHILBERT EN MAUGES-SAINT MACAIRE EN MAUGES-LA RENAUDIÈRE :** ALLAUME Jean-Paul - GABORIAU Jean-Marie -BARRE Tristan

**Association d'échange à Andrezé :** ONILLON Marie- BILLAUD David

En ce début de mandat municipal, la commission se réunit pour la 1<sup>ère</sup> fois en présence des présidents et représentants des comités de jumelage. Nous prenons un temps pour la présentation des participants.

Les comités de jumelage sont tous issus de relations individuelles entretenues ou de la volonté d'un établissement scolaire pour permettre aux jeunes de découvrir un autre pays. Le jumelage Posesti-Centre Mauges est né à la suite d'actions d'entraide et de solidarité apportées aux habitants du village et s'inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée.

L'association d'Andrezé entretenant des liens d'amitiés avec Lauter en Allemagne ne participait pas jusqu'à présent aux réunions de la commission. Cette association n'a pas officialisé de jumelage. Toutefois des liens sont entretenus depuis 40 ans par l'intermédiaire de l'entente du club de foot. Les membres de l'association sont intéressés par les projets portés par la commission et souhaitent être associés.

Pour compléter, quelques informations à propos de ce village : il comporte environ 5 à 600 habitants, fait partie d'une commune Burkardroth de 11 villages, et est situé en Bavière près de Bad Kissingen, au nord-Ouest de la Bavière. Vous pouvez consulter ces cartes :

<https://www.google.fr/maps/@50.2439617,9.9737351,15z>

<https://www.google.fr/maps/@49.7468834,10.0743078,8z>

### **1. Un projet politique pour Beaupréau en Mauges**

#### **Faire vivre nos jumelages :**

- Promouvoir les échanges et les partenariats européens dans les écoles - programme ERASMUS,
- Favoriser les échanges professionnels (stages, étudiants et apprentis),
- Maintenir les aides techniques lors des échanges,
- Organiser la rencontre musicale au week-end de l'Ascension 2021 avec tous les comités de jumelage.

Ces différentes volontés sont portées également par les comités de jumelage.

Pour faire vivre la citoyenneté européenne, il est préférable d'avoir un calendrier programmé de rencontres régulières en impliquant différentes associations sportives et culturelles. Cela permet d'apprendre à se connaître et de partager des moments de vie commune, de solidarité et d'amitié.

## **2. Point sur l'organisation de l'évènement musical du week-end de l'Ascension 2021**

### Les jumelages liés aux communes déléguées de Beaupréau en Mauges :

- Le comité de Beaupréau avec Abergavenny au Pays de Galles et avec Münsingen en Allemagne
- Le comité de Beaupréau en Mauges avec Posesti en Roumanie
- Le comité de Jallais avec Feldkirchen en Allemagne et avec Coaticook au Québec
- Le comité de St Philbert en Mauges - St Macaire en Mauges - La Renaudière avec Georgsmarienhütte en Allemagne
- Des liens d'amitiés entre Andrezé et Lauter en Allemagne

Avec la participation de l'école de musique de Beaupréau et des groupes « Vibrass », « La marmite à Roselyne », de l'harmonie de St Macaire en Mauges, une chorale de Beaupréau, le groupe de danses traditionnelles « Bel Pratel », des musiciens de Jallais...

Au cours du week-end de l'Ascension 2021, un temps fort : le samedi 15 mai 2021

<b>Jeudi 13 mai</b>	<b>Vendredi 14 mai</b>	<b>Samedi 15 mai</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Prévoir un accueil commun des différents comités de jumelage par exemple vers 18H et ensuite accueil dans les communes déléguées jumelées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Planning libre organisé par les jumelages et répétition de musique</li><li>• Selon l'organisation des comités de jumelage soirée en familles ou soirée festive musicale dans les communes déléguées jumelées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Temps fort musical (sur la cour du collège de Beaupréau) – ouvert à tous les habitants</li><li>• 10h : musiques et danses à partir d'une programmation des groupes musicaux</li><li>• Apéro et déjeuner pique-nique ou repas partagé ou commerçants proposant leur spécialité)</li><li>• Après-midi : musiques et danses jusqu'à 18h</li><li>• Un goûter pourrait être offert</li><li>• Retour dans les familles d'accueil, la soirée serait organisée par les comités de jumelage sur les communes déléguées</li></ul>

### Les objectifs de cet évènement :

- Créer un échange inter jumelages autour de la musique (4 comités de jumelages, 1 comité d'amitiés - 7 échanges avec 4 pays)
- Partager un évènement familial
- Rassemblement de 800 à 1000 personnes le samedi 15 mai 2021
- Privilégier et renforcer des liens entre les comités, les habitants de deux communes (50 000 habitants)
- Participation d'un grand nombre de jeunes musiciens et danseurs (12 – 25 ans)
- Echange culturel à travers la musique, échange linguistique (Roumain, Anglais, Allemand, Français), découverte de la région, accueil en famille

### Un lieu a été identifié :

Plusieurs sites ont été visités (hippodromes, stades). La cour du collège à Beaupréau correspond tout à fait. Elle a une belle architecture, pouvant accueillir beaucoup de personnes. Le lieu a une bonne acoustique. L'établissement scolaire propose des échanges européens auprès de ses élèves.

La cour fermée du collège présente un intérêt vis-à-vis de la sécurité. Le plan Vigipirate sera mis en place, en fermant la route et en plaçant des blocs de béton de part et d'autre. Une visite sera à prévoir avec les pompiers et la gendarmerie. En cas de mauvais temps, peut-être que la manifestation peut se dérouler dans un complexe sportif (Olivier se renseigne).

Les services techniques de la ville se charge du transport, montage-démontage du matériel (tribunes, podium, chapiteaux, ganivelles, containers ordures ménagères et tri, ...). Il sera peut-être nécessaire de prévoir des sanitaires supplémentaires au regard du nombre de personnes accueillies. Plusieurs parkings se trouvent à proximité : en bas de l'hippodrome, près de la salle de la Prée, près du Pinier.

Rencontre avec la directrice de l'établissement : Madame BOSSARD est tout à fait favorable à ce projet. Elle a informé Antoine BIOTEAU président OGEC et le président de l'association propriétaire Pierre HUMEAU. La rencontre des jumelages est une ouverture pour tous et elle imagine des liens avec l'établissement par la musique ou les langues. Nous devons reprendre contact ensemble vers le 8 mars pour vérifier la faisabilité liée à la situation sanitaire du moment.

Voir auprès du collège les conditions d'installation et de rangement. Les accès sont possibles aux sanitaires, vestiaires, préau. Voir les conditions financières.

**Avis de la commission : Nous poursuivons la préparation et en fonction de l'évolution de la crise sanitaire nous déciderons début mars de la tenue de cet évènement en 2021 ou de le reporter.**

Plusieurs idées sont suggérées pour poursuivre la préparation :

- La création d'un logo : possibilité d'associer les enfants ou les jeunes par l'intermédiaire des écoles, des accueils de loisirs. Imaginer un logo à partir d'une carte d'Europe, en identifiant les pays concernés, avec une portée de musique, ... Un logo sur un support à offrir en souvenir.
- Trouver un nom à l'évènement pour susciter de l'intérêt auprès des habitants avec les mots « Europe, musique, ... » - chacun est sollicité pour proposer des idées à s'échanger par mail.
- Concevoir un programme pour préciser toutes les actions se déroulant au cours des 3 jours du week-end.
- Penser à des décorations dans les rues pour annoncer l'évènement et des décorations pour la cour en sollicitant les enfants des établissements scolaires.
- Chaque comité de jumelage aura un stand. Il est libre de l'organiser ou l'animer comme il le souhaite (par ex : vente d'objets pour le comité de Posesti).
- La restauration du samedi midi a suscité plusieurs hypothèses quant à son organisation. Un repas serait pris en commun et offert par les municipalités pour les invités et les familles d'accueil. Nécessité d'évaluer le nombre de personnes et se renseigner auprès de traiteurs. Les autres participants pourraient acheter leur repas chez des commerçants ambulants (crêpes, fouaces, frites...). Pouvoir évaluer le nombre de consommateurs pour que l'activité soit rentable.
- Prendre contact avec la société « Axilome » (Jean-Marie et Jean-Paul), avec des commerçants en restauration rapide (tous les membres), avec la Rombière (Béatrice).
- Préparer un budget prévisionnel en intégrant la sonorisation, la communication, le cadeau souvenir, la restauration, la sécurité civile, ... et constituer des dossiers de demande de subventions.

**Prochaine rencontre : le mercredi 25 novembre à 20h30 à l'hôtel de ville**